



COMPTE RENDU du 21 janvier 2010 – BAUD – 19h30 **6 ièmes rencontres des groupes de travail**

1 – Mot d'accueil par Pascale GUYADER, Adjointe à la culture, Elu référente culture Mil Tamm

La culture à baud :

Infrastructures :

- bibliothèque/musée de la carte postale : le Cartople. Projet innovant lors de sa création. Aujourd'hui nous souhaitons revoir le projet. Nous sommes en réflexion sur la réalisation d'un pôle culturel associant une nouvelle médiathèque et un Cartopole plus important. Il est envisager que ce nouveau pôle puisse intégrer les différentes associations culturelles existantes sur la commune (soit 26).
- Une école de musique communautaire avec de nouvelles perspectives. Pour 2010, Une maison des arts verra le jour sur Baud Communauté, cette structure culturelle regroupera l'école de musique ainsi qu'une école de danse (localisation derrière le complexe sportif)

Notre difficulté est d'organiser une programmation de spectacles vivants de qualité (théâtre en autre...), comment faire pour fidéliser la population à cette proposition. L'idée de mutualiser une programmation de spectacle vivant sur le pays intéresse l'adjointe à la culture. En ce qui concerne les propositions musicales (concerts...), le public est au rendez- vous. Le travail de qualité visible de l'école de musique y contribue t-elle?

L'adjointe à la culture souhaite à l'assemblée ses sincères vœux pour cette nouvelle année 2010, qu'elle soit culturellement riche.

2 – Vœux d'Yves Marie Le Texier

Dans un premier temps Yves Marie fait un bref bilan 2009 : depuis un an beaucoup de choses se sont passées, le projet prend corps, des mises en réseaux entre acteurs culturels se construisent (« mise en réseau des chorales », « la mise en réseau des bibliothèques pour mémoire du pays en cartes postales », « le réseau des élus référents culture », « les groupes de travail réguliers »...), des outils communs voient le jour (site internet avec un portail culturel, des bases de données permettant d'identifier par secteur les acteurs culturels et de mutualiser du matériel technique)

Le projet culturel s'est doté d'un nom : « Mil Tamm » et répondra en début d'année 2010 à une des priorités souhaitée par la majorité des acteurs : un magazine culturel sur territoire permettant de rendre lisible et visible les initiatives culturelles locales. La naissance en ce début d'année 2010 du cri de l'ormeau : l'écho de la culture en Pays de Pontivy est un évènement important. Afin que cet outil tant attendu ne passe pas inaperçu auprès de la population, il faut se mobiliser dans le mois qui suit sur le lancement du cri de l'ormeau.

L'objectif pour 2010 : communiquer auprès de la population sur Mil Tamm, continuer à œuvrer pour un culture de proximité, rester mobiliser sur le projet.

Il faut aussi que l'on reste vigilant quant à la place de la culture dans le développement local au vue du contexte de crise : financement en baisse, accompagner les élus dans leurs orientations culturelles.

3 – Informations concernant l'avancé du projet culturel en Pays de Pontivy

- Enquête sur la mutualisation

Suite au travail mené sur l'enquête par le groupe, le document est actuellement élaboré et dès à présent opérationnel. Cette enquête sera envoyée à tous les acteurs identifiés et à tous les élus référents culture afin qu'ils puissent étendre la distribution auprès des acteurs culturels du territoire. Date limite du retour : le 15 mars 2010

- Tract pour référencer les acteurs culturels du territoire

Ce Tract a pour objectif d'interpeller les acteurs culturels sur l'existence d'un répertoire.

Le tract finalisé va être diffusé avec l'enquête, auprès des élus référents culture et déposé au sein de lieux stratégiques (commerces, structures culturels, maison des associations...)

- Le budget Mil Tamm,

Le Budget du projet culturel, en tant que Projet expérimental sur trois ans avec le soutien financier de la DRAC et la Région (aides dégressives), se décline ainsi :

.Pays de Pontivy – 3 ans : 36 K sur le poste de chargée de mission et 18 K sur la coordination d'actions

. Etat financier au 4/03/2010 : coordination d'actions : 16 K

.DRAC – 3 ans : 20 K sur le poste de chargée de mission et 10 K sur la coordination d'actions

. Etat financier au 4/03/2010 : 1990,00€

.Région (via le contrat de pays – enveloppe 3 région) – 3 ans : 38 K sur poste - 14 K sur la coordination d'actions et 36 K pour le soutien de projets

. Etat financier au 4/03/2010 : soutiens des projets : 20 k

. LEADER (6 ans) : 24 K sur le poste de chargée de mission - 17K sur la coordination d'actions- 98 K pour le soutien de projets

. Etat financier au 4/03/2010 : soutiens des projets : 67 k

Coordination d'actions : aides financières à la mise en œuvre du projet Mil Tamm et ses outils de communication (préparation de groupes de travail, animation des commissions mixte culture, mise en réseau des élus référents culture, outils de communication, exemple : le cri de l'ormeau, le tract pour sensibiliser les acteurs culturels à s'identifier, l'enquête, le lancement du cri de l'ormeau...)

Soutien aux projets : aides financières susceptibles d'être attribuées à des porteurs de projets présentant des initiatives culturelles répondants aux critères du projet Mil Tamm, aux attentes du territoires et aux critères de la région et du leader.

Projets soutenus : - « mise en réseau des chorales » ; « le cri de l'ormeau : l'écho de la culture en Pays de Pontivy » ; « Mémoire du Pays en carte Postale » ; « l'art au service du développement durable ».

Il va falloir cette année solliciter certains financeurs selon des projets spécifiques : La DRAC, la région et le département pour des projets d'éducation artistique et de résidence. La région et le département, pour une programmation mutualisée sur le territoire... Rechercher des mécènes et développer des partenariats avec la SACEM, la Spédidam et autres...

Un des objectifs dans les années futures est d'établir une contractualisation pluriannuelle spécifiquement culture (et non comme actuellement sur des lignes aménagement du territoire avec une vocation expérimentale)

Après présentation de ce document, une personne nous a interpellé sur le fait que tous les projets présentés en commission mixte culture sollicitant des aides n'aient pas été abordé en groupe de travail. Elle pensait que le groupe de travail de mise en réseau était une instance démocratique ou les porteurs de projets présentaient leur dossier et en discutait avec les membres du groupe sans pour autant que ceux-ci prennent la décision.

A savoir, les projets pour l'instant validés ont tous été présenté aux groupes de travail 2, mais ceci n'est pas une obligation dans le cas où le porteur de projet ne sollicite pas de l'enveloppe coordination générale d'action.

Lorsque les porteurs de projet sollicitent du Leader et/ou du contrat de pays dans le cadre du soutien à projets, ceci relève des missions de la commission mixte culture, organe garant du projet Mil Tamm.

Toutefois à chaque fois que l'on rencontre des porteurs de projet nous sollicitant dans ces cas de figure on leur suggère de participer aux réseaux des acteurs culturels du territoire afin d'apporter leur contribution lors des groupes de travail.

Les projets qui seront sélectionnés par la commission mixte culture seront présentés lorsque ceux-ci seront suffisamment mûres en plénière des groupes de travail.

4 – Production des groupes de travail

Groupe 1 : Partager et échanger les informations

Rapporteur : Hélène LE JEUNE

Animateur : James EVEILLARD (cartopole)

Objectif :

- Ecrire un article type concernant le lancement du cri de l'ormeau à donner à chaque référent des « crieurs et cie »
- Définir un cahier des charges pour créer l'identité de « Mil Tamm » le projet culturel en Pays de Pontivy
 - . Ecrire les critères de la charte graphique pour un plan global de communication pour Mil Tamm
 - . Prendre en considération la charte graphique du Pays pour trouver un compromis
 - . Relation avec le site Internet du Pays
 - . Ecrire l'organisation de l'appel d'offre
 - . Quel circuit de diffusion pour l'appel d'offre
 - . Estimer une enveloppe selon la demande définie
 - . Quel délai ?
 - . Définir l'organisation des entretiens
 - . Jury de sélection : composition ?
 - . Présentation en plénière des groupes de travail et entretien plus poussé avec le groupe 1

Article de presse

Les membres du groupe de travail on proposé une introduction à la programmation du lancement du cri de l'ormeau. Ce communiqué permettra aux différents référents de « Crieurs et Cie » de correspondre avec la presse locale.

Cahier des charges :

Lors de cette séance le groupe a défranchi grossièrement les orientations du cahier des charges permettant de mieux identifier le projet Mil Tamm :

. Les orientations du cahier des charges :

- Elaboration d'un visuel : doit tenir compte du logo Pays existant, tout en ayant sa propre identité
- Visuel déclinable, pouvant être animé, pouvant se présenter différemment selon l'utilisation. Pour internet, lorsque l'on va dessus celui-ci pourrait être animé.
- Il serait souhaitable que dans ce logo on puisse avoir l'idée du nombre, du rassemblement, du puzzle.
- Attention il ne faut pas se limiter à un logo. La page double dans le cri de l'ormeau serait l'occasion d'être retravaillée.
- Les autres points ont été vaguement abordés. La prochaine rencontre permettra de rédiger définitivement le cahier des charges.

Pour réaliser ce travail faire un appel d'offre auprès des graphistes du territoire, associer des écoles comme des BTS

. L'enveloppe budgétaire :

Le groupe pense qu'il ne faut pas que ce soit excessif, prendre le moins cher.

Une personne de la plénière nous interpelle quant à l'image et son coût.

L'image que l'on souhaite pour le projet Mil Tamm est importante, c'est l'image qui reflètera notre travail, nos orientations, notre dynamisme. C'est une image qui doit exister dans le temps. Il est préférable de se fixer dans un premier temps sur la qualité que sur le coût. Il ne faut pas que notre premier et unique critère soit le coût et que l'on s'oriente vers la proposition la moins cher mais que l'on regarde la qualité et qu'ensuite on négocie avec le prestataire afin d'être sur des budgets raisonnables. Possibilité de lui proposer la carte blanche dans le cri de l'ormeau....

Il faut que Sylvie estime l'enveloppe que nous pouvons débloquer.

Les délais:

Il serait bien que pour la deuxième parution du cri de l'ormeau l'identité Mil Tamm soit dévoilé ?

Beaucoup de personnes pensent que c'est trop ambitieux et que cela peut mettre en péril la qualité de l'image que nous souhaitons donner à MilTamm. La proposition validée par la plénière est **Septembre**. Il serait peut être intéressant de développer une action pour sensibiliser la population lors de cette occasion ? Des journées élus culture demandés par les élus référents ? autres pistes

Jury: point non traité faute de temps

Groupe 2 et Groupe 3 : Le lancement du cri de l'ormeau en pays de Pontivy, le week end du 26.27.28 février 2010

Rapporteur : Naïg GOHEL

Animateur : Lionel EPAILLARD

Objectif :

- Définir les groupes d'intervention
- Organiser le lancement du cri de l'Ormeau en Pays de Pontivy le week end du 26 -27 – 28 février 2010

Action 1 :

Lancement du magazine culturel du cri de l'ormeau à ne pas manquer...C'est un événement sur le territoire : la première pierre du projet culturel. Dans chaque chef lieu de canton, le même jour, (normalement le vendredi 26 février 2010) à la même heure (entre 18h et 19h – à définir par le groupe de travail), sur la place de l'église (ou lieu stratégique, un crieur de nouvelles (costumé) annonce la naissance du cri de l'ormeau. Soutenu par une petite équipe qui distribuera le premier numéro de ce magazine culturel et proposera un verre de l'amitié (vin chaud, café au lait...). Celle-ci invitera la population à continuer les festivités lors de concerts organisés sur le territoire courant le week end.

Objectif :

- **Constituer les groupes d'intervention par chef lieu de canton (Pontivy, Rohan, Cléguérec, St Jean Brevelay, Locminé, Baud)**

Il a été suggéré de prévoir une intervention par canton de préférence sur les chefs lieux de canton, en profitant d'initiatives s'assurant la venue de la population ou d'un public (les marchés, des manifestations).

Des groupes d'intervention appelés : « crieurs et Cies » vont se constituer d'artistes, acteurs culturels élus. Pour chacun de ces groupes des référents se sont proposés :

- **Pontivy – vendredi 26 février juste avant le spectacle de l'opéra de gueux au palais des congrès**
 - Laura MAHE (AMISEP) - pondi.parade@hotmail.fr
- **Plumelec - samedi 27 février au matin lors du marché**
 - Jeannine HAMON - hamon.jeannine@wanadoo.fr
- **Baud - samedi 27 février au matin lors du marché**
 - Pascale GUYADER - adjoints@adjoints@mairie-baud.fr
- **Cléguérec – samedi 27 février juste avant le fest noz**
 - Muriel LE DOUARON - muriel.le-douaron@wanadoo.fr

- Rohan – dimanche 28 février au matin lors du marché
 - Sébastien LAMOUR (association rock 'han feu) : Lstarblue@gmail.com
- Locminé- samedi 27 février au matin
 - Nadine NICOLAS - lomana2@orange.fr
- St Jean Brevelay - mercredi 3 mars – intervention du Lycée agricole du Sullio
 - BERNARD MOLINS – bernard.molins@educagri.fr

Par groupe, il a été remis une feuille de route qui devra être complétée et renvoyée à Sylvie pour début février.

- . Canton/Commune :
- . Personne référente :
 - Nom / Prénom :
 - Téléphone :
 - Mail :
- . Composition des groupes :
 - Un crieur minimum:
 - Des personnes pour servir un pot d'amitié à la population
 - Des personnes pour distribuer le cri de l'ormeau
 - Une personne reporter : prises de photos et de films
- . Mise à disposition des groupes :
 - Un budget de 100, 00 €
(Achats remboursés sur facture libellé au nom du conseil de développement du Pays de Pontivy)
 - 5 Affiches de la première de couv du cri de l'ormeau en pays de Pontivy (1m10x 90 cm)
 - Un texte pour le crieur
 - Un article de presse à donner aux correspondants locaux
- . Démarches à entreprendre par les groupes :
 - Prévenir le maire de la commune
 - Demander l'autorisation d'occuper un espace de la commune
 - Relayer l'information auprès de Sylvie : sylvie.tiger@pays-pontivy.fr – 02.97.87.84.43
 - Venir chercher les magazines culturels à distribuer au pays à la date communiquée
56 rue de la fontaine – 56 300 Pontivy
- . Lieu d'intervention :
- . Heure de l'intervention :
- . Descriptif de l'intervention :

Ecriture du texte des crieurs : Un texte va être rédigé par Lionel EPAILLARD et Yves Marie LE TEXIER et sera ensuite envoyé à chaque groupe d'intervention : fil rouge des « crieurs et cie »

Action 2 :

Objectif :

- Constituer les groupes pouvant être présent sur chaque lieu de diffusion de concerts ou manifestations déjà programmés pour distribuer le magazine culturel et aller à la rencontre de la population.

Valoriser l'existant et s'associer aux propositions culturelles du week end du 26 au 28 février 2010.

Distribuer le magazine du cri de l'ormeau en pays de Pontivy –

- L'Opéra des gueux à Pontivy - vendredi 26 février 2010 à 20h30
- Fest Noz à Cléguérec – samedi 27 février 2010 à 20h
- Concert Poly'sons à St Thuriau – Samedi 27 février 2010 à 20h30
- Concert au p'tit Zef :
Samedi 27 février 2010 - 21h30, MORPHEE - Groupe brestois de Rock'n' France
Dimanche 28 février 2010 - 17h00, THE BLACK VELVET KILKENNYS - Session ouverte
- Fest Deiz à Bréhan – Dimanche 28 février 2010 à 14h
- Concert aux cafés des anges – Dimanche 28 février à 19h

Toutes ces suggestions ont été validées par la plénière. Ensemble une stratégie de communication a été définie afin d'apporter un coup de projecteur à cet événement :

- Elaboration de tracts pour chaque chef lieu de canton
- Edition d'affiches avec la première page de couverture du cri de l'ormeau
- Organiser une conférence de presse : Après validation de la plénière, celle-ci se déroulera le Lundi 15 février 2010 à 11h au Domaine de Kerguéhennec sur proposition d'accueil par le centre d'art contemporain.
- Envoi des invitations par mail ou courrier
- Envoi de communiqués de presse à la presse nationale, régionale, départementale, locale.
- Solliciter des interviews auprès des radios et TV. Prévu avec Ty télé, radio Plum FM et radio Brogwened

Prochaine Rencontre : Jeudi 4 mars 2010 à partir de 19h30 - Maison des associations à LOCMINE